Compte-rendu du comité directeur du 17 septembre 2022

1. Présence

Le Bureau Directeur se tient à 9h00 CET et utilise la visioconférence avec l'ensemble de ses membres.

Sont connectés, M. Stéphane HATOT président, M. Daniel LOGELIN secrétaire général, M. Xavier de PUYTORAC trésorier, Mme FERAUD Nathalie première vice-présidente en charge de la CSNFA, M. Christian LACROIX vice-président en charge de la CSNCCP, Laurent FAUCHER vice-président en charge de la CSNSK, Mmes Christine LESELLIER secrétaire générale adjointe, Leila DUHEM trésorière adjointe, et ZUCCA Anissa, VEDEL Charlotte, HUCHET Isabelle et BRETON Gwénaëlle et MM. DECONINCK Erik et HUCHET Marc-Olivier.

Membres excusées : Mme BAVOIL Prescillia, MM. Aymeric PRADINES vice-président en charge de la CSNBFS Gregory DUFOUR et Jean-Léon LIAGRE.

Membre invité : MM. Fabrice MAGRIN Directeur Technique National, Akhmed AKMURZAYEV en charge de la communication.

2. Ordre du jour

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Mot du président de la FFForce,
- Validation du CR du dernier comité directeur (26 mars 2022),
- Bilan des licences,
- Organisation de la Coupe d'Europe Universitaire de Force Athlétique 2024 à Nancy,
- Formation des arbitres aux gestes qui sauvent,
- Point sur le référent sport santé et référent mixité,
- Nomination d'un médecin fédéral,
- Candidature pour les finales nationales,
- Intervention du DTN,
- Intervention du président de la CSNFA,
- Intervention du président de la CSNCCP,
- Intervention du président de la CSNBFS,
- Intervention du président de la CSNK,
- Questions diverses.

3. Mot du président de la FFForce

Le président revient sur les problèmes de personne qui secoue le comité olympique à son plus haut niveau, que ce soit après l'éviction du secrétaire général ou suite aux accusations d'abus sexuelle à la fédération de foot ou la présidente du comité olympique anciennement vice-présidente de cette fédération pourrait être mise en cause. Malheureusement, cette situation ébranle l'institution et à de forte répercussion sur le fonctionnement du comité olympique.

Il évoque les jeux mondiaux ou il était le chef de mission pour la France qui garde son rang avec 43 médailles et le 5e rang mondial. Pour la force Athlétique, la France avait 5 athlètes et obtient une médaille de bronze avec Hassan El belghiti qui à 47 ans est le français le plus titré de toute l'histoire de la force athlétique.

Enfin, il rappelle que septembre n'est plus le départ d'une nouvelle année sportive, cette dernière étant maintenant calquée sur l'année civile et que l'adhésion des structures et les licences sont valables sur 12 mois glissants et non remis à zéro au 31 aout.

Il n'y a pas de questions.

4. Validation du CR du dernier bureau directeur

Le président propose au bureau de valider le dernier CR du comité directeur du 16 mars 2022.
Aucune remarque ou modification n'a été transmise au secrétaire général ou faite en séance.

Le président propose au comité de valider le dernier CR du comité.

Le comité valide à l'unanimité le compte-rendu.

5. Bilan des licences

A la date du 17 septembre 2022, le nombre de licences est de 9154 licences soit 4222 licences de plus par rapport à la même date l'année passée.

Le détail par discipline à la date du CD est le suivant :

- ✓ **FA** : sept 1601, oct 3583, nov 4846, dec 5450, fev 5940, mar 6341, sept 7903
- ✓ **Culturisme** : sept 47, oct 104, nov 227, dec 271, fev 288, mar 305, sept 404
- ✓ **Bras de Fer** : sept 27, oct 140, nov 162, dec 189, fev 235, mar 263, sept 363
- ✓ **Kettlebell** : sept 12, oct 42, nov 73, dec 85, fev 89, mar 95, sept 112
- ✓ **Macelifting** : sept 4. Oct 8, nov 10, dec 11, fev 11, mar 11, sept 15
- ✓ **Functional Training** : mar 501, sept 675

La répartition des licences par catégorie est la suivante :

- ✓ **Licence loisir** : sept 1177, oct 2664, nov 3874, dec 4307, fev 4747, mar 5151, sept 6398
- ✓ **Licence compétition** sept 522, oct 1230, nov 1577, dec 1847, fev 2008, mar 2108, sept 2643
- ✓ **Licence individuelle** : sept 13, oct 28, nov 41, dec 53, fev 65, mar 75, sept 113
- ✓ **TPU** : sept 0, oct 0, nov 5, dec 12, fev 15, mar 29, sept 94

Le nombre des structures est de 271 soit 28 de plus que l'an dernier à la même date.

6. Point financier

Le trésorier fait un point financier à la date du 12 septembre en présentant les différents postes du budget 2022 (Cf. pièce jointe). Il précise qu'il a ajouté une colonne prévisionnelle ce qui permet de connaitre à tout moment la situation prévisionnelle au 31 décembre. A ce jour, le bilan donnerait pour la clôture un déficit de 74 k€. Une des principales causes étant le haut niveau qui nécessite d'être financé au-delà des subventions ministérielles.
Pour autant, le fond associatif permettra d'absorber ce déficit mais atteindra un niveau dangereusement bas à 46 k€.

Un rapide bilan de la réunion de cadrage FFForce-ANS, le trésorier précise les différents postes de subventions. La partie « perte de licence » était estimée à 32 k€ est finalement d'un montant de 30 k€, la partie haut niveau devraient augmenter significativement comme évoqué lors de la réunion. Enfin, la partie « reversement aux ligues et clubs » n'a pas été encore reçue.

Question de Marc-Olivier HUCHET : Quelle est la règle comptable de l'ANS pour attribuer les financements ?
Réponse du DTN : il n'y a pas de règle mais le principe non-écrit est de faire effort sur les disciplines olympiques. Le DTN ayant demandé le doublement du financement pour le « haut niveau ».

Question de Marc-Olivier HUCHET : quel est la grille des sponsors et les attributions associées ?
Réponse du DTN : tout est expliqué sur le site fédéral à la rubrique « devenir partenaire ».

Il n'y a pas d'autres questions.

7. Organisation de la Coupe d'Europe Universitaire de Force Athlétique 2024 à Nancy

Le trésorier a visité le club de Nancy pour évaluer les capacités d'organisation et la qualité des prestations proposées. Cette dernière aura permis de confirmer que le club offre toutes les garanties pour organiser des compétitions nationales et internationales. Dans ce cadre, le club se porte volontaire pour organiser la Coupe d'Europe Universitaire de Force Athlétique 2024 à Nancy.

Le budget prévisionnel est conforme à ce qui est habituellement prévu pour une finale internationale. Frais pour la fédération internationale (400€) et financement des compétiteurs 2000€.

Le président propose au comité de voter pour l'organisation de la finale du championnat d'Europe Universitaire de FA en 2024.

Le comité valide à l'unanimité cette proposition.

8. Formation des arbitres aux gestes qui sauvent

Depuis le 11 juin 2021 (Décret n° 2021-758 du 11 juin 2021), tous les arbitres de toutes les fédérations doivent avoir reçu une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent. Pour la fédération ce décret impose que les arbitres de toutes les disciplines soient formés.

Le trésorier, membre de l'AFCAM, revient sur l'historique et les conditions de réalisation de cette formation. Cette action doit être pilotée par les ligues qui doivent se mettre en relation avec les formateurs bénévoles locaux (croix rouge…) et organiser avec les intéressés cette mise à niveau.

9. Point sur le référent sport santé et référent mixité

Le président revient sur les demandes du CNOSF, le référent mixité étant précédemment assuré par Mylène, le référent sport santé étant une nouvelle demande du CNOSF.

Un appel à volontaire au sein des membres du comité directeur est fait en séance.

- Isabelle HUCHET se porte volontaire pour prendre le poste de référent mixité,
- Leila DUHEM se porte volontaire pour le poste de sport santé.

Le président propose au comité de voter la nomination du correspondant mixité et sport santé de la fédération.

Le comité valide à l'unanimité cette proposition.

10. Nomination d'un médecin fédéral

Le président propose au comité directeur M. Grégoire MIENVILLE, licencié loisir au club de Force Occitane, comme médecin fédéral et ainsi assister le DTN.

Le président propose au comité de le coopter au sein du comité directeur.

Le comité valide à l'unanimité cette proposition.

11. Candidature pour les finales nationales

Le président présente les implantations des finales de toutes les disciplines. Les vice-présidents précisent en séance quelques points particuliers liés à l'organisation.

Finale	lieu	date
DC	La Garde	18 et 19 février
Functional Training	Montpellier	Mars
Jeune FA	Beuzeville	8, 9 et 10 avril
Culturisme	Valence	avril
Master FA	Nancy	6, 7 et 8 mai
Kettlebell	IDF	juin
BFS	IDF	mars
Macebell	Aquitaine	décembre

Le président propose au comité directeur de valider les implantations.

Le comité valide à l'unanimité la proposition d'implantation des finales.

12. Intervention du DTN

Le DTN fait un point rapide sur les jeux mondiaux puis sur le championnat du monde Jeune ou la France termine 1ère par équipe pour les féminines aux mondiaux jeunes. Laura Mautalen prend la 3ème place à l'indice en Junior. Corentin Clement prend la 1ère place à l'indice en Junior et Malik Bernoussi Triolet prend la 1ère place également en Sub-Junior. Il revient sur la dernière réunion qui a eu lieu avec l'ANS ou il a demandé de doubler les 80 k€ attribués à la fédération pour le Haut Niveau. Par ailleurs, l'ANS a évoqué la possibilité d'une aide financière de 30 k€ pour la création d'un emploi dans le cadre du développement. Le président souhaite qu'il soit basé en IDF et qu'il prenne la recherche de nouvelles structures à affilier. Pour autant, ce n'est qu'une étude qui demande à être confirmée.

Prochaine activité, le GIRL POWER qui se déroulera à Cenon le 15 octobre, la campagne de communication devant débuter prochainement.

Il n'y a pas de questions.

13. Intervention de la présidente de la CSNFA

La présidente de la CSNFA, revient sur l'évolution du règlement international pour le DC qui entrera en application au 01 janvier 2023 à l'international et en France. L'effet majeur est surtout d'obliger les athlètes à avoir un vrai mouvement de bras lors de la descente de la barre sur la poitrine. Pour la fédération le président de la commission arbitrage (Dominique Nicoleau) doit organiser une formation des arbitres référents régionaux qui démultiplieront dans leurs régions aux autres arbitres.

Il n'y a pas de questions.

14. Intervention du président de la CSNCCP

Le président revient sur les différentes compétitions que l'IFBN souhaitait organiser en France et qui ont été annulées. Le président revient sur les dernières actions contre les fédérations non officielles et Marc-Olivier Huchet précise le périmètre des actions ainsi que la caractérisation des infractions qui sont reprochées.

Comme évoqué pour le vote des implantations, la finale (Coupe de France) de Functional Training organisée par l'UFR STAP de Montpellier, initialement le 10 décembre 2022 sera déplacé en mars. Le budget prévisionnel sera revu à la baisse car beaucoup de frais seront réduit (location salle….).

Enfin la FCSAD s'est rapprochée de la commission formation pour connaitre les conditions de renouvellement de convention de la FA mais aussi pour pouvoir bénéficier de formations aux brevets fédéraux FA et FT avec le BPJEPS HM allégé.

Il n'y a pas de questions.

15. Intervention du président de la CSNBFS

Le président de la CSNBFS est excusé

16. Intervention du président de la CSNK

Le président de la commission revient sur les prochains événements internationaux de kettlebell. Le Championnat du Monde de New Delhi (Inde) fin octobre où la France sera représentée par une athlète en master Sandrine Gaudefroy. Elle a eu l'idée d'une cagnotte LEETCHI pour financer son déplacement (vidéo en ligne).D'autre part, début novembre, le championnat d'Europe Jeune à Ostrów Wielkopolski en Pologne verra la participation de deux françaises de 12 et 14 ans, les sœurs De Villiers, probablement les plus jeunes athlètes de notre fédération.

Par ailleurs la vidéo présentant la discipline et réalisée par Charlotte Vedel sera bientôt mis en ligne sur le site fédéral.

En séance, il est réalisé une présentation de la nouvelle Macebell d'entrainement NHR et qui peut être lestée au poids nécessaire avec disques standards (50 mm). Par ce biais les clubs peuvent s'équiper à moindre coût.

Il n'y a pas de questions.

17. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses ou supplémentaires.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 11h30 CET.

Prochaines réunions du comité directeur
Samedi 10 décembre 2022 à 9h00.

Stéphane HATOT
Président de la FFForce

Daniel LOGELIN
Secrétaire général de la FFForce

Finances 2022

		Prévisionnel	Situation au	12-sept
DEPENSES				
	Description	**Budget**	**Réalisé**	**Projection**
1	**Développement hors sport de haut niveau**			
1.1	Stage	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
1.2	Girl Power	20 000,00 €	540,00 €	20 000,00 €
1.3	Monde DC/BP	1 900,00 €	7 522,92 €	7 522,00 €
1.4	Europe DC/BP	2 800,00 €	27 719,63 €	27 719,63 €
1.5	Monde Culturisme	5 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €
1.6	Europe Culturisme	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
1.7	Monde BDFS	5 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
1.8	Europe et Autres International BDFS	6 000,00 €	7 248,58 €	7 248,58 €
1.9	Monde Kettlebell	2 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €
1.10	Europe Kettlebell	1 500,00 €	390,00 €	1 500,00 €
1.11	Monde Universitaire FA	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €
1.12	Europe Universitaire FA	2 200,00 €	6 530,89 €	6 530,89 €
1.13	Autres Compétitions Internationales non HN	3 000,00 €	283,78 €	3 000,00 €
1.14	Compétitions Internationales Non Financées	30 000,00 €	10 124,00 €	20 000,00 €
1.15	France FA Elite	9 000,00 €	10 567,49 €	10 567,00 €
1.16	France FA Jeunes	10 000,00 €	14 391,07 €	14 391,00 €
1.17	France FA Masters	7 000,00 €	11 380,84 €	11 380,00 €
1.18	France PL/BP	6 000,00 €	0,00 €	9 000,00 €
1.19	France DC	10 000,00 €	11 719,00 €	11 719,00 €
1.20	Coupe de France Universitaire	500,00 €	0,00 €	0,00 €
1.21	France Culturisme	6 000,00 €	8 016,92 €	8 016,92 €
1.22	France BDFS	5 000,00 €	8 952,75 €	8 952,75 €
1.23	France Kettlebell Macelifting + Europe Macelifting	6 000,00 €	1 962,46 €	1 962,46 €
1.24	France Functional Training	15 000,00 €	748,04 €	7 000,00 €
1.25	Autres Compétitions Nationales non HN	6 000,00 €	6 241,21 €	6 241,21 €
1.26	Matériels	5 000,00 €	1 910,47 €	3 000,00 €
1.27	Vacations	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €
1.28	Aides aux Ligues et aux Clubs	40 000,00 €	0,00 €	29 950,00 €
1.29	Salons	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
1.30	Para-Sport	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
1.31	Reversements Licences aux Ligues 29634€ sur 2021	42 000,00 €	-5 331,00 €	-5 331,00 €
1.32	Frais Mandats Électifs	16 000,00 €	13 864,41 €	16 000,00 €
1.33	Communication	4 000,00 €	8 778,61 €	10 000,00 €
1.34	Boutique	8 000,00 €	7 800,95 €	10 000,00 €
	TOTAL	**294 400,00 €**	**161 363,02 €**	**258 370,44 €**

		Prévisionnel	Situation au	12-sept
DEPENSES				
	Description	**Budget**	**Réalisé**	**Projection**
2	**Développement du sport de haut niveau**			
2.1	Stages	10 000,00 €	1 694,91 €	1 694,91 €
2.2	Monde Open FA	18 400,00 €	37 840,80 €	37 840,00 €
2.3	Europe Open Jeunes FA	26 700,00 €	0,00 €	40 000,00 €
2.4	Monde Open PL	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
2.5	Europe Open PL	5 600,00 €	9 362,39 €	9 362,39 €
2.6	Jeux Mondiaux	9 300,00 €	14 377,33 €	14 377,33 €
2.7	Monde Jeunes FA	21 500,00 €	20 665,89 €	20 665,89 €
2.8	Europe Jeunes FA	0,00 €	0,00 €	
2.9	WEC	9 200,00 €	7 272,00 €	9 000,00 €
2.10	Autres Compétitions	2 000,00 €	1 320,00 €	2 000,00 €
2.11	Matériel HN	2 500,00 €	1 810,59 €	2 500,00 €
2.12	Vacations Entraineurs	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2.13	Représentation Internationale	0,00 €	0,00 €	
2.14	Primes Fédérales	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
	TOTAL	**131 200,00 €**	**94 343,91 €**	**161 440,52 €**
3	**Médical**			
3.1	SMR	4 000,00 €	1 165,72 €	3 000,00 €
3.2	Vacations Médical et Paramédical	1 000,00 €	177,12 €	500,00 €
	TOTAL	**5 000,00 €**	**1 342,84 €**	**3 500,00 €**
4	**Formation**			
4.1	Rénovation outils pédagogiques	7 000,00 €	4 800,00 €	7 000,00 €
4.2	Vacations	2 500,00 €	1 243,59 €	1 500,00 €
	TOTAL	**9 500,00 €**	**6 043,59 €**	**8 500,00 €**
5	**Activités Statutaires**			
5.1	Affiliations	3 000,00 €	3 966,00 €	3 966,00 €
5.2	AG	1 500,00 €	1 464,79 €	1 464,00 €
	TOTAL	**4 500,00 €**	**5 430,79 €**	**5 430,00 €**
6	**Frais Généraux**			
6.1	Personnel	76 000,00 €	49 241,22 €	76 000,00 €
6.2	Prestation Secrétariat	10 000,00 €	6 054,05 €	10 000,00 €
6.3	Comptable	16 000,00 €	8 988,00 €	16 000,00 €
6.4	Base de Données Licences	20 000,00 €	16 428,00 €	30 000,00 €
6.5	Assistance Juridique	1 500,00 €	0,00 €	
6.6	Amortissements	40 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
6.7	Téléphonie	1 400,00 €	3 657,63 €	5 000,00 €
6.8	Affranchissement	3 000,00 €	1 680,40 €	2 500,00 €
6.9	Fournitures, Médailles et Cadeaux	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
6.10	Informatique	4 000,00 €	5 585,12 €	7 000,00 €
6.11	Assurance	12 000,00 €	12 648,10 €	12 648,10 €
6.12	Frais Bancaires	1 500,00 €	3 655,93 €	5 000,00 €
6.13	Prêt	2 500,00 €		0,00 €
6.14	Divers	3 000,00 €	995,26 €	3 000,00 €
	TOTAL	**198 900,00 €**	**143 933,71 €**	**202 148,10 €**
	TOTAL DEPENSES	**643 500,00 €**	**412 457,86 €**	**639 389,06 €**

RECETTES					
R1	Lic. 2500 Comp. et 7000 Lois. et 100 Indiv.	290 000,00 €	165 589,08 €	211 000,00 €	2500 Comp.
R2	Affiliations 100 Clubs	13 000,00 €	2 724,81 €	3 000,00 €	5000 Lois.
R3	Titres de Participation Unique	2 000,00 €	1 525,00 €	2 000,00 €	
R4	Subventions ANS	150 000,00 €	98 825,00 €	146 000,00 €	
R5	Subventions Exceptionnelles ANS	32 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	
R6	Partenaires Privés	35 000,00 €	29 500,00 €	35 000,00 €	
R7	Formation	35 000,00 €	6 455,00 €	20 000,00 €	
R8	Boutique	8 000,00 €	7 283,56 €	9 000,00 €	
R9	Recettes Compétitions Non Financées	33 000,00 €	33 386,07 €	55 000,00 €	
R10	Finales France	37 000,00 €	27 579,48 €	45 000,00 €	
R11	Divers	8 000,00 €	5 755,26 €	8 000,00 €	
R12	Intérêts Bancaire	500,00 €	-298,55 €	800,00 €	
	TOTAL RECETTES	**643 500,00 €**	**378 324,71 €**	**564 800,00 €**	
	BILAN	**0,00 €**	**-34 133,15 €**	**-74 589,06 €**	
	Trésorerie	**195 185,37 €**			

Projection du fond associatif	**46 237,94 €**